

191. Deux fois depuis la Confédération, il y a eu une diminution dans la dette brute, savoir, en 1883 et 1871, et une diminution dans la dette nette seulement en 1871 et 1882. L'augmentation en 1890 était cependant la moins élevée des années données dans le tableau. L'augmentation de la dette brute depuis la Confédération a été de \$193,066,244, et celle de la dette nette de \$161,804,571, soit une augmentation moyenne annuelle de \$7,034,981. Il y a eu une diminution de \$1,612,938, dans l'actif comparée avec 1889.

Augmentation de la dette.

192. En 1868, la dette équivalait à cinq années et demie de revenu; et en 1890, il aurait fallu plus de 5 années et onze mois de revenu pour payer entièrement la dette. On verra donc qu'elle a augmenté dans une proportion quelque peu plus forte que le revenu, la proportion de l'augmentation étant de 213 pour cent et 191 pour cent, respectivement.

Proportion du revenu à la dette.

193. Les principales causes qui ont amené cette forte augmentation de la dette sont les suivantes, savoir: la prise à sa charge par la Puissance des dettes des provinces lors de leur entrée dans la Confédération, la construction du chemin de fer Intercolonial, du chemin de fer du Pacifique Canadien et d'une quantité de travaux publics, l'élargissement et l'amélioration des canaux, hâvres et rivières, l'acquisition et l'administration des Territoires du Nord-Ouest.

Causes de la dette

194. Les dettes réunies des quatre provinces dont la Puissance a pris la charge au moment de la Confédération étaient de \$77,500,000. En 1869, une allocation subséquente de \$1,186,756 fut faite à la Nouvelle-Ecosse et, depuis cette date, des dettes provinciales additionnelles pour un montant de \$30,743,392 ont été mises sous la responsabilité de la Puissance, formant en tout une somme de \$109,430,148, représentant les dettes des provinces, et laissant donc une somme de \$128,103,064 comme dette nette et réelle créée par le gouvernement de la Puissance depuis la Confédération. On doit se rappeler que

Prise en charge des dettes provinciales.